

Diagonales : Rentrée des classes

01-09-2016

Lu sur le site de l'Académie française : Pallier est un verbe transitif. On doit dire Pallier les défaillances et non Pallier aux défaillances. Entendu sur France Culture à propos de la réforme du collège : Il faut pallier à l'insuffisance de la connaissance de la langue.

L'Académie ajoute un autre exemple : Pallier le mal sans le guérir et non Pallier au mal sans le guérir. Belle lucidité.

Jean-Jacques Salomon

jjsalomon@oomark.com